

FOCUS sur l'évaluation

Les tests de dépréciation

Intervenants



**Maud BODIN-
VERALDI**

Vice-présidente statuaire
de la CRCC de Paris



**Laurent
ECHAUZIER**

Elu à CRCC de Paris



Romain CAUDRON

Commissaire aux comptes,
fondateur de CAUDIA et
CAUDIXPERT

Attestation CAC120



- **48 heures après chaque formation**, vous recevrez un email vous invitant à vous connecter sur le site "[Attestation CAC120](#)" et à vous identifier.
- **Répondez au questionnaire** de satisfaction et d'évaluation des connaissances dans un délai de 10 jours pour recevoir votre attestation.
- Pour obtenir l'attestation, il est essentiel d'avoir **suivi l'intégralité du webinaire**
- Pour toute question concernant une attestation, envoyez un e-mail à notre service formation : service.formation@crcc-paris.fr

Présentation du Focus sur l'évaluation



INSCRIPTION

Le commissariat aux apports et l'évaluation réglementaire

12/06 de 17h à 18h30

Les tests de dépréciation

30/04 de 17h à 18h30

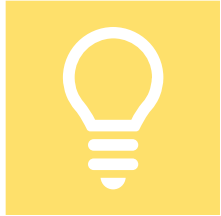
L'allocation du prix d'acquisition (PPA) en cas de consolidation

12/05 de 17h à 18h30

L'évaluation et les critères ESG

25/06 de 17h à 18h30

Les tests de depreciation des titres et du goodwill dans la mission du CAC



Un sujet à la croisée de la **comptabilité, de la finance, de la méthodologie d'évaluation et de l'audit** — avec des enjeux de responsabilité directe pour le CAC.

- **Estimation significative**

Fort degré de jugement professionnel

- **Double référentiel**

PCG et IFRS : logiques proches, mécaniques distinctes

- **Zone de risque classique**

Acquisition, crise, retournement d'activité



Pourquoi ce sujet est-il critique aujourd'hui ?

Les tests de dépréciation concentrent des enjeux élevés sur les comptes et sur la responsabilité du commissaire aux comptes.

Des montants souvent très significatifs

Les goodwill et actifs incorporels peuvent représenter une part majeure du bilan — toute question sur leur valeur a un impact immédiat et matériel.

Des signaux de marché amplificateurs

Hausse des taux, ralentissement sectoriel, retournement conjoncturel : l'environnement peut révéler ou aggraver un risque de perte de valeur latent.

Un sujet multidimensionnel

Hypothèses opérationnelles, paramètres financiers, choix de périmètre : trois dimensions qui se combinent et peuvent entrer en contradiction.

Difficultés récurrentes de terrain

Documentation insuffisante, hypothèses non sourcées, robustesse de la conclusion contestable — des points de friction réguliers entre le management et le CAC.

Objectifs du webinar

L'objectif n'est pas de refaire un cours complet de valorisation, mais de donner au CAC une **grille de lecture opérationnelle** – applicable dès le prochain dossier.

01

Clarifier les actifs et les notions de valeur

Distinguer fonds commercial, goodwill, titres de participation – et les notions qui leur correspondent.

02

Comprendre quand tester et à quel niveau

Maîtriser la logique des tests obligatoires versus les tests déclenchés par un indice.

03

Savoir lire et challenger une DCF

Identifier les cinq briques structurantes et les questions que le CAC doit poser.

04

Identifier les points de vigilance du CAC

Méthode, permanence, plausibilité des hypothèses, documentation et conclusion.

05

Illustrer la démarche avec CAUDIA

Démonstration de CAUDIA

Sommaire

01

Ce qu'il faut tester

02

Quand tester et à quel niveau

03

Ce que contrôle le CAC

04

Les difficultés pratiques et les conséquences

05

Démonstration de l'outil CAUDIA

06

Questions et réponses

Ce qu'il faut tester

Le vrai point de départ : comptes sociaux ou comptes consolidés ?

On ne raisonne pas de la même manière selon que l'on se situe en comptes individuels ou en comptes consolidés. Le référentiel est la première variable déterminante.

Comptes sociaux — ANC 2014-03

- Fonds commercial
- Titres de participation
- Autres actifs corporels et incorporels
- Notion de valeur actuelle

Comptes consolidés — IFRS / ANC 2020-01

- Goodwill (écart d'acquisition)
- Incorporels à durée de vie indéfinie
- Actifs relevant d'IAS 36
- Notion de montant recouvrable



La première erreur consiste souvent à **mélanger les logiques** des deux référentiels. La qualification préalable est indispensable.

Quels actifs sont au cœur du sujet ?

Tous les actifs ne posent pas les mêmes questions au CAC. La bonne qualification de l'actif est le point de départ de tout raisonnement de test.



Fonds de commerce

Notion économique et juridique globale — inclut clientèle, enseigne, droit au bail. Évalué en comptes individuels.



Fonds commercial

Actif incorporel résiduel non identifiable séparément — comptabilisé en comptes individuels par différence.



Goodwill

Écart d'acquisition en consolidation — résiduel entre prix payé et juste valeur des actifs nets identifiés.



Titres de participation

Actifs financiers évalués selon la valeur d'utilité à chaque clôture — logique spécifique et distincte.



Autres incorporels

Marques, brevets, relations clients — distincts selon leur durée de vie finie ou indéfinie.

Fonds de commerce, fonds commercial, goodwill : ne pas confondre

La précision terminologique est indispensable — elle emporte une conséquence méthodologique directe sur le test à conduire.

Notion	Référentiel	Nature	Conséquence méthodologique
Fonds de commerce	PCG / Droit français	Ensemble d'éléments incorporels et corporels	Appréciation globale de la valeur vénale ou d'usage
Fonds commercial	Comptes individuels	Résiduel incorporel non identifiable	Test sur valeur actuelle, approche spécifique
Goodwill (écart d'acquisition)	Comptes consolidés IFRS/ANC 2020	Résiduel de consolidation post-PPA	Test annuel obligatoire au niveau de l'UGT



Une mauvaise qualification conduit presque systématiquement à un mauvais raisonnement de test et à une documentation inadaptée.

Lecture synthétique des principaux actifs à tester

Une grille transversale pour situer rapidement chaque actif : référentiel applicable, fréquence du test et niveau de vigilance attendu.

Actif	Référentiel	Amortissement	Fréquence du test	Vigilance CAC
Fonds commercial	PCG / comptes sociaux	Option depuis 2016	Systématique si non amorti	Forte
Goodwill	IFRS / consolidé	Non amorti en IFRS	Annuel obligatoire	Très forte
Titres de participation	PCG / comptes sociaux	Non amorti	À chaque clôture	Forte
Incorporels durée limitée	IFRS / PCG	Amorti	Sur indice de perte de valeur	Modérée
Incorporels durée indéfinie	IFRS	Non amorti	Annuel obligatoire	Forte

En droit français : quelles valeurs de référence ?

Le PCG distingue plusieurs notions de valeur qu'il faut manier avec rigueur, notamment pour les immobilisations financières qui présentent des particularités importantes.

Valeur vénale

Prix de vente net des coûts de sortie dans les conditions normales de marché. Référence externe et objective.

Valeur d'usage

Valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation continue de l'actif. Projection interne.

Valeur actuelle

Plus élevée des deux — valeur vénale et valeur d'usage. C'est le montant de référence pour l'appréciation de la dépréciation.

Valeur d'utilité (titres)

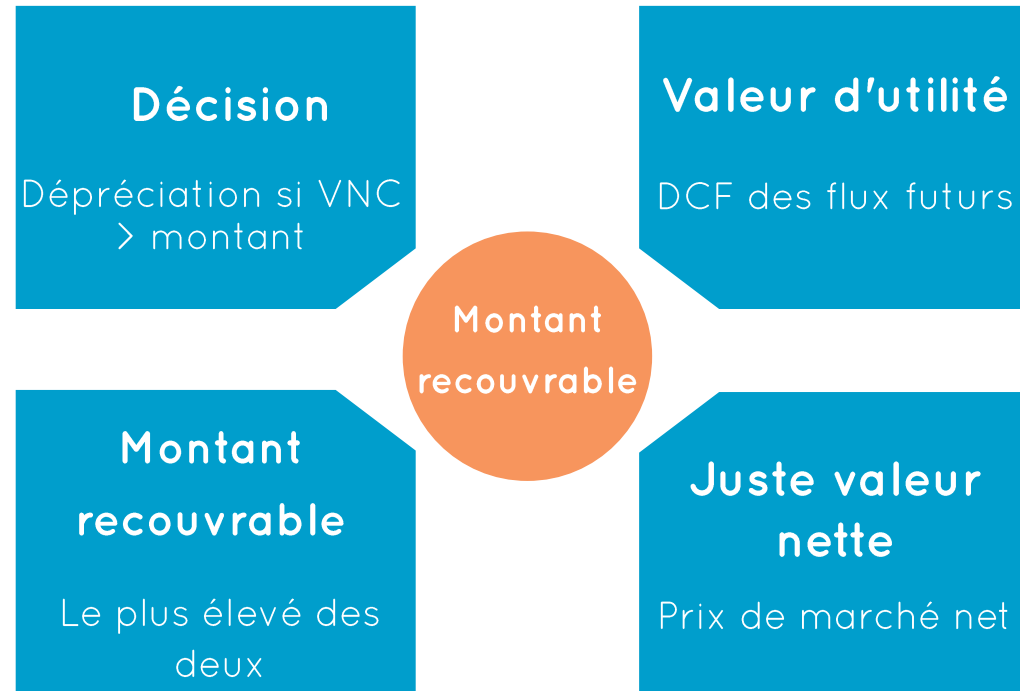
Notion spécifiquement française pour les titres de participation — notion plus large, intégrant la perspective de l'actionnaire.



La logique française paraît proche d'IAS 36, mais les particularités — notamment pour les immobilisations financières — justifient une vigilance réelle de qualification.

En IFRS : la logique IAS 36

Le **montant recouvrable** est la valeur pivot du raisonnement IAS 36. Sa détermination suppose un travail réel sur les flux, le périmètre et les hypothèses.



La mécanique est simple à exprimer, mais elle suppose en pratique un vrai travail de modélisation, de documentation des hypothèses et de cohérence avec le pilotage interne de l'entité.

PCG / IFRS : équivalences et différences clés

Les concepts des deux référentiels se répondent, mais ne se recouvrent pas parfaitement. Cette grille est particulièrement utile pour un public qui pratique à la fois les comptes sociaux et les consolidés.

Concept PCG	Concept IFRS (IAS 36)	Point de divergence
Valeur actuelle	Montant recouvrable	Terminologie différente, logique similaire
Valeur vénale	Juste valeur nette des coûts de sortie	Contenu proche, définition IFRS plus formalisée
Valeur d'usage	Valeur d'utilité	Approche similaire, application distincte
Groupe d'actifs	UGT (Unité Génératrice de Trésorerie)	Définition IAS 36 plus précise et contraignante
Valeur d'utilité (titres)	Pas d'équivalent direct	Notion spécifiquement française — plus englobante

Frais d'acquisition et base testée

Selon le référentiel, les frais d'acquisition restent - ou non - dans la valeur comptable ensuite testée.

Comptes sociaux (PCG)

Titres de participation

Pour les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes, une option existe entre activation et charge. Activés, ils augmentent la VNC comparée à la valeur d'utilité ; les coûts internes restent en charges.

Consolidés français

Écart d'acquisition

Les coûts directement imputables (droits, honoraires externes...) majorent le coût d'acquisition. Ils augmentent donc l'écart d'acquisition et la base du test.

IFRS

Goodwill / IAS 36

Les acquisition-related costs sont comptabilisés en charges, hors coûts d'émission de dette ou de capitaux propres. Ils ne gonflent ni le goodwill ni la base IAS 36.



À économie égale, le traitement comptable des frais modifie la base testée et peut donc modifier la conclusion du test.

Les grandes approches de valorisation

Les tests de dépréciation peuvent mobiliser plusieurs familles de méthodes. Leur pertinence varie selon la nature de l'actif, la disponibilité des données et le contexte de l'entité.

Approches intrinsèques

DCF — flux de trésorerie actualisés

Méthode centrale dans la grande majorité des tests significatifs. Repose sur des projections internes et un taux d'actualisation.

Approches analogiques

Comparables boursiers — transactions

Fondées sur des références de marché. Utiles pour confronter les résultats intrinsèques ou valoriser des actifs liquides.

Approches patrimoniales

Actif net réévalué (ANR)

Pertinentes pour les holdings ou les entités à actifs identifiables. Moins courantes dans les tests courants.



En pratique, la DCF reste **la méthode dominante** dans les dossiers sensibles — mais elle n'est pas la seule, et son utilisation exclusive mérite d'être questionnée selon le contexte.

DCF : les 5 briques clés que le CAC doit maîtriser

1

Business plan

Horizon explicite, cohérence historique, validation interne

2

Flux retenus

Définition des cash-flows, cohérence avec l'actif ou l'UGT

3

Taux d'actualisation

WACC documenté, sources vérifiables, contextualisation

4

Valeur terminale

Taux de croissance à l'infini, méthode de calcul, plausibilité

5

Analyse de sensibilité

Scénarios alternatifs, seuils critiques, éclairage du risque

Une DCF se comprend bien si on la décompose en quelques paramètres structurants.

Le CAC n'a pas besoin d'être modélisateur, mais il doit savoir où se trouvent les variables qui font vraiment bouger la valeur.

Comment le CAC doit lire un DCF ?

Le CAC ne lit pas un modèle comme un évaluateur pur, mais comme un **auditeur des hypothèses**. Il cherche moins la sophistication que la cohérence, la traçabilité et la plausibilité économique.

- **Le business plan est-il cohérent avec l'historique et la stratégie déclarée ?**
Un plan en forte croissance après plusieurs années de sous-performance appelle une explication robuste.
- **Les flux sont-ils cohérents avec l'actif ou l'UGT testée ?**
Le périmètre des flux doit correspondre exactement au périmètre de la valeur comptable testée.
- **Le taux est-il documenté, explicable et compatible avec le contexte de taux ?**
Un WACC figé depuis N-2 dans un environnement de hausse de taux est un signal d'alerte immédiat.
- **La valeur terminale est-elle économiquement raisonnable ?**
Une VT représentant 80%+ de la valeur totale concentre l'essentiel du risque — et l'essentiel du contrôle.
- **La sensibilité éclaire-t-elle vraiment le risque ou le masque-t-elle ?**
Une analyse de sensibilité trop étroite ou trop favorable peut être aussi problématique que son absence.

Quand tester et à quel niveau

Quand faut-il tester ?

Tous les actifs ne suivent pas la même logique temporelle. La distinction entre **test annuel obligatoire** et **test sur indice** est fondamentale pour calibrer les travaux du CAC.

Actif	Référentiel	Fréquence du test	Déclencheur
Goodwill	IFRS	Annuel	Obligatoire — sans condition
Incorporels à durée indéfinie	IFRS	Annuel	Obligatoire — sans condition
Fonds commercial non amorti	PCG	Systematique	Selon cadre applicable
Titres de participation	PCG	À chaque clôture	Appréciation à chaque arrêté
Autres actifs (corporels, incorporels)	IFRS / PCG	Sur indice	Présence d'un indice de perte de valeur

Les indices de perte de valeur : ce qu'il faut traquer

L'absence d'indice est une **conclusion qui doit elle-même être justifiée** — non pas une simple absence de questionnement.

Indices externes

- Dégradation de l'environnement économique
- Hausse significative des taux d'intérêt
- Évolution réglementaire défavorable
- Capitalisation boursière inférieure à l'actif net
- Pression concurrentielle accrue

Indices internes

- Sous-performance par rapport au budget
- Obsolescence technologique ou commerciale
- Restructuration modifiant le périmètre d'actifs
- Changement d'usage ou d'affectation
- Détérioration des flux opérationnels



Le rapprochement **budget / réalisé** est souvent le premier révélateur pratique de tension sur la valeur.

L'UGT : le vrai nœud du sujet

Le point le plus sensible n'est pas toujours le taux ou la valeur terminale — c'est souvent **le bon niveau auquel conduire le test**. C'est là que se loge le jugement le plus fort.

Définition

Le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants des flux générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Risque de découpage trop étroit

Une fragmentation excessive peut **sur-contraindre l'analyse** et générer des dépréciations non économiquement justifiées.

Risque de découpage trop large

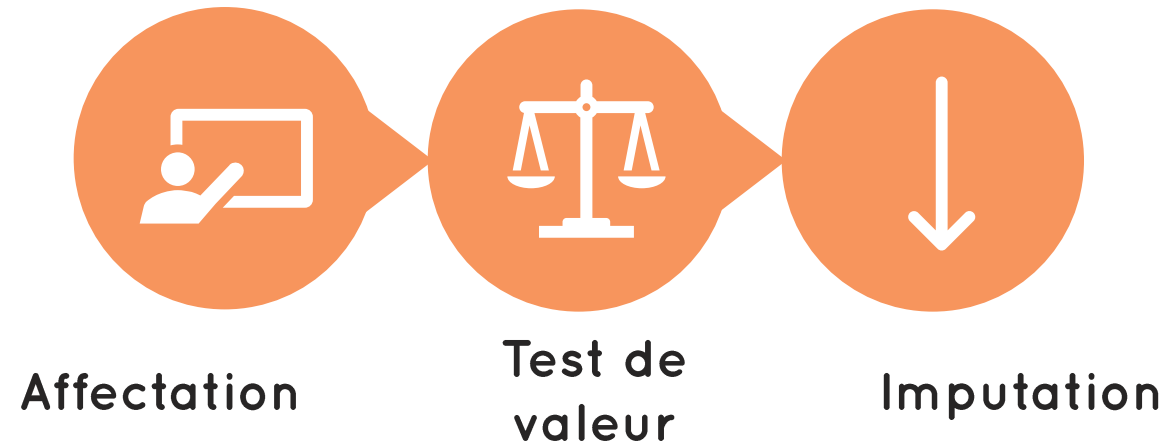
Un périmètre trop agrégé peut **diluer une perte de valeur** dans des actifs performants — et masquer une dépréciation réelle.

Critère de cohérence

Le découpage doit être **cohérent avec le pilotage interne** et maintenu de manière permanente dans le temps.

Affectation du goodwill et ordre des tests

Le goodwill se teste là où les synergies sont attendues et suivies — et la séquence d'imputation en cas de perte est déterminante pour la lecture des comptes.



Priorité d'imputation

La perte se déverse d'abord sur le goodwill, puis sur les autres actifs au prorata.

Irréversibilité du goodwill

Toute dépréciation du goodwill est définitive — aucune reprise n'est possible en IFRS.

Ce qui est réversible...et ce qui ne l'est pas

Toutes les dépréciations n'ont pas le même régime dans le temps. Cette distinction a des **effets durables sur les comptes futurs** et explique le niveau de sensibilité du sujet.

Actif	Reprise possible ?	Conditions	Point de vigilance
Goodwill (IFRS)	Non — irréversible	Sans objet	Très forte sensibilité sur la conclusion initiale
Autres actifs (IAS 36)	Oui — sous conditions	Si les estimations évoluent favorablement	Justification robuste requise
Fonds commercial (PCG)	Vigilance spécifique	Dépend du traitement retenu	Appel à une analyse particulière du CAC
Titres de participation	Oui — si valeur recouvrée	Retour à valeur d'utilité justifié	Cohérence avec le test initial



L'irréversibilité sur le goodwill explique pourquoi une conclusion trop permissive en N peut avoir **des effets durablement défavorables** sur la lecture des comptes en N+1 et au-delà.

Ce que contrôle le CAC

Le rôle du CAC : ni évaluateur, ni simple lecteur

Le CAC n'établit pas lui-même la valeur — mais il doit être capable d'en apprécier le caractère raisonnable, de challenger les hypothèses et d'en tirer une conclusion d'audit étayée.



Management

Responsable de l'évaluation, du modèle, des hypothèses et de la documentation



CAC

Audite l'estimation comptable significative — méthode, hypothèses, cohérence, documentation



Expert en évaluation

Peut être mobilisé par le CAC pour appuyer le contrôle sur des paramètres techniques complexes



Premier axe de contrôle : s'assurer de ce qu'on évalue

Le contrôle du CAC commence par la **bonne qualification de l'objet du test**. Avant de challenger un WACC ou un taux de croissance à l'infini, il faut s'assurer qu'on parle du bon actif, au bon niveau, avec la bonne valeur de départ.

1 L'actif est-il bien identifié et correctement qualifié ?

Fonds commercial, goodwill, titre de participation — la confusion est fréquente et lourde de conséquences méthodologiques.

3 Les comptes sociaux et consolidés sont-ils bien articulés ?

La cohérence entre les tests menés à chaque niveau est une exigence de base souvent négligée.

2 Le périmètre comptable est-il clair et cohérent ?

La valeur comptable testée inclut-elle tous les actifs pertinents ? Est-elle déterminée correctement ?

4 Le niveau du test est-il justifié ?

UGT ou groupe d'UGT ? La réponse doit être explicite, documentée et stable dans le temps.

Deuxième axe de contrôle : s'assurer de la permanence des méthodes

Une méthode peut évoluer — mais **jamais sans justification robuste**. Le changement opportuniste, insuffisamment documenté ou mal expliqué, est l'un des signaux d'alerte les plus forts pour le CAC.

Comparer la méthode retenue à celle de N-1

Tout changement doit être explicite, motivé et distingué d'un simple ajustement d'hypothèses.

Vérifier la stabilité des UGT

Un redécoupage des UGT en cours d'exercice appelle une justification économique solide — pas seulement une réorganisation interne.

Vérifier la cohérence de l'évolution des paramètres financiers

Taux, taux de croissance à l'infini, horizon explicite — leur évolution doit être cohérente avec le contexte macro et sectoriel.

Exiger une justification claire de tout changement

La charge de la preuve repose sur la direction. Le CAC ne doit pas accepter un changement non motivé.

Troisième axe de contrôle : s'assurer de la qualité des estimations

Un modèle peut être mathématiquement cohérent et économiquement peu crédible. Le rôle du CAC est précisément de détecter cet écart entre cohérence interne et plausibilité réelle.

Processus budgétaire

Est-il robuste, formalisé, validé par la gouvernance ?

Hypothèses opérationnelles

Croissance, marges, investissements — sont-elles plausibles et cohérentes avec le secteur ?

Valeur terminale

Taux de croissance raisonnable, cohérent avec le contexte macro long terme.

Analyse rétrospective

Comparaison budget N-1 / réalisé N-1 — le meilleur test de crédibilité des projections.

Taux d'actualisation

WACC documenté, sources identifiables, compatible avec le contexte de taux actuels.

Analyses de sensibilité

Pertinentes, asymétriques si nécessaire, révélatrices des seuils de rupture.

La documentation minimale à valider par le CAC

Un test de dépréciation n'est robuste que s'il est **traçable, explicable et auditable**. Ce que le CAC doit pouvoir trouver dans le dossier de travail :

1

Note méthodologique

Présentation de la méthode retenue, justification du choix et comparaison avec N-1.

2

Business plan validé

Approuvé par la direction, cohérent avec les communications externes et la stratégie déclarée.

3

Justification des hypothèses clés

Sources documentées, benchmarks sectoriels, cohérence avec l'historique opérationnel.

4

Taux et sources documentés

WACC avec ses composantes détaillées — bêta, prime de risque, coût de la dette, structure cible.

5

Analyses de sensibilité

Sur les paramètres les plus influents — taux, croissance, marge. Avec identification du seuil de dépréciation.

6

Conclusion comptable et annexe

Cohérence entre le test, la conclusion et les informations divulguées dans l'annexe des comptes.

EXEMPLE NI I : JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS TITRES DE PARTICIPATION

Exemple de rédaction du paragraphe de justification des appréciations dans le cas de la comptabilisation par le client d'une dépréciation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre XX s'établit à XX euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note X de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

OU

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre XX s'établit à XX euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note X de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, [à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes] et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

En complément

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations

Et éventuellement

Comme indiqué dans la note X de l'annexe, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les difficultés pratiques et les conséquences

Difficulté n°1 : une documentation insuffisante

Le premier problème rencontré n'est pas toujours un mauvais calcul — c'est souvent un calcul **insuffisamment démontré**, non traçable et difficile à auditer.

Modèle non auditable

Structure du modèle opaque, absence de piste de calcul, hypothèses codées en dur sans identification.

Hypothèses non sourcées

Des taux et des flux sans référence externe vérifiable — ni benchmark sectoriel, ni source de marché identifiée.

Business plan non formalisé

Projections non validées, non approuvées par la direction, incohérentes avec les communications externes.

Sensibilités absentes

Absence d'analyse permettant d'apprécier la robustesse de la conclusion et le seuil de déclenchement.



Un dossier peut sembler acceptable tant qu'on ne pose pas de questions. Dès qu'on cherche l'origine des hypothèses, les fragilités apparaissent — et avec elles, le risque de **limitation dans les travaux du CAC**.

Difficulté n°2 : le désaccord sur la valeur

Le désaccord entre le management et le CAC porte rarement sur la formule — il porte presque toujours sur les **hypothèses et le périmètre**. C'est là que se joue la vraie négociation technique.

Croissance trop optimiste

Taux de croissance du CA incohérent avec l'historique, le secteur ou les guidances communiquées au marché.

Taux d'actualisation contestable

WACC figé, sous-estimant la prime de risque ou non actualisé dans un contexte de hausse des taux.

Valeur terminale trop favorable

Taux de croissance à l'infini trop élevé ou marges normatives dépassant les niveaux historiques et sectoriels.

UGT modifiée ou trop large

Redécoupage opéré pour diluer une perte de valeur localisée dans des actifs plus performants.



En présence d'un désaccord significatif, un **dialogue contradictoire structuré avec la direction** est indispensable — et doit être tracé dans le dossier de travail du CAC.

En cas de désaccord sur la valeur / incidence sur l'opinion

Le cadre réglementaire de référence :

- **LA NEP 540** : Audit des estimations comptables et des informations y afférentes fournies dans l'annexe
- **LA NI XXII** : Le commissaire aux comptes et l'audit des estimations comptables
- **...Et NI I** : Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ou consolidés

Opinion :

Situation	Quantification requise	Forme d'opinion
Désaccord chiffrable	✓ Oui	Réserve pour désaccord
Désaccord non chiffrable mais motivé	✗ Non	Réserve pour désaccord
Absence d'éléments probants	Sans objet	Réserve pour limitation / refus

Année 1 / Année 2 après acquisition : pourquoi la vigilance monte

Les premières années post-acquisition concentrent les principaux risques de surestimation. L'année de l'acquisition, tout est encore porté par le business case ; l'année suivante, la réalité commence à arbitrer les hypothèses.

Année 1 — Post-closing

Allocation du prix d'acquisition encore en cours. Goodwill encore théorique, PPA non finalisée. Test conduit sur des bases encore provisoires.

Année 2 — Confrontation au réel

Confrontation du deal case à la réalité opérationnelle. Synergies non réalisées ou retardées, intégration en cours, restructurations influençant le périmètre.



C'est un sujet classique de tension entre le management — encore dans une logique d'intégration — et le CAC, qui doit apprécier la valeur comptable à la date de clôture.

Quelles conséquences pour le CAC ?

Les faiblesses d'un test de dépréciation ne restent pas confinées à la technique de valorisation — elles peuvent avoir une **conséquence directe sur la conclusion d'audit**.



Demande d'analyses complémentaires

Sensibilités supplémentaires, tests alternatifs, confrontation avec des données de marché ou des références externes.



Communication renforcée avec la gouvernance

Rapport au comité d'audit, identification des points de désaccord non résolus avec la direction.



Demande de correction ou d'ajustement

Si les hypothèses sont jugées non plausibles ou si la conclusion comptable n'est pas justifiée.



Mention spécifique dans le rapport

Désaccord sur une estimation significative pouvant justifier une mention ou une réserve selon le contexte.

Démonstration de CAUDIA

De la doctrine à l'exécution : passage à la démonstration



Après les principes méthodologiques, nous passons à l'exécution concrète. L'objectif n'est pas de présenter toutes les fonctionnalités de l'outil, mais de montrer comment il peut **sécuriser les étapes les plus sensibles** d'un test de dépréciation.

Formaliser la démarche

Structurer le raisonnement de manière reproductible et auditable dès la première étape.

Sécuriser les hypothèses

Documenter l'origine de chaque paramètre et tracer les choix méthodologiques.

Tracer les calculs

Garantir la piste d'audit du modèle — de la donnée brute à la conclusion finale.

Produire une restitution lisible

Un support directement exploitable pour le dossier de travail du CAC.



Partenaire
de votre CRCC



Rechercher des transactions comparables

CAUDI Nature de transaction: Titres / Fonds de commerce Recherche par: Code NAF via IIA 6202A - Conse Activité

ACCUEIL / ENTREPRISE - ÉVALUATIONS PAR MULTIPLES

588 résultats < 1 à 10 sur 588 >

Sélection	Fiche	Dénomination	↑↓	SIREN	↑↓	VE / CA	VE / EBE
+		Codix		111 222 333		0,24	8,18
+		Nova		222 333 444		0,22	1,77
+		Synaptiq		333 444 555		1,33	9,81
+		Octaline		444 555 666		0,28	8,2
+		CodeVibe		555 666 777		0,39	37,56

Filtrer les résultats

Natures de transaction

- Rapports de commissaire aux apports
- Cessions de parts sociales
- Augmentations de capital
- Donations
- Cessions de fonds de commerce

Filtres

Chiffre d'affaire

Minimum: 100 000 € Maximum: 400 000 €

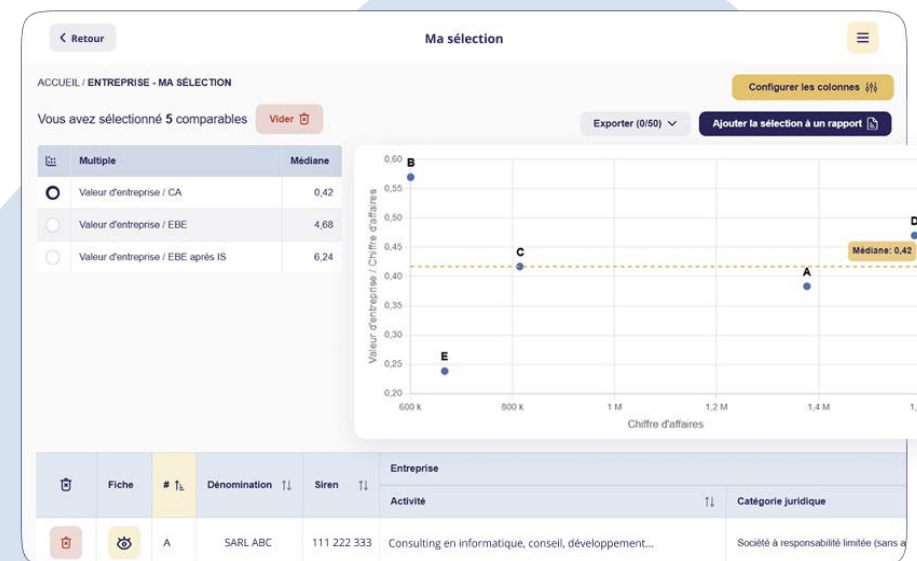
EBE

Minimum: 20 000 € Maximum: 80 000 €

Réinitialiser Résultats (101)



Challenger les multiples dans un panel de comparables



Identifiez les opérations comparables à votre dossier, grâce à une recherche structurée et des filtres avancés :

- Taille de l'entreprise ou de l'opération
- Nature de la transaction
- Niveau de rentabilité
- Année de l'opération

Constituez votre sélection de comparables et challenger vos multiples d'évaluation avec le marché :

- VE / CA
- VE / EBE
- VE / EBITDA
- **100 000+** transactions avec multiples disponibles

10 red flags qui doivent faire approfondir

Ces signaux n'imposent pas tous une dépréciation, mais ils doivent **faire changer de profondeur de contrôle** et de documentation.

1. WACC reconduit sans mise à jour

Taux ou bêta repris de N-1 sans note datée.

2. Budget en rupture avec le réalisé

Rebond fort sans carnet, contrats ni hypothèses sourcées.

3. Valeur terminale trop dominante

L'essentiel de la valeur vient de l'infini, pas de l'horizon explicite.

4. Sensibilités

Variations trop étroites pour révéler le vrai seuil de rupture.

5. UGT ou réorganisation redécoupée en année difficile

Le périmètre change précisément quand la performance se dégrade.

6. Synergies encore promises en année 2 / 3

Peu de preuves observables malgré un discours inchangé.

7. Multiple de marché choisi pour rassurer

Comparables triés, transactions datées ou peu comparables.

8. CA qui tient, EBITDA qui décroche

Signal classique : le volume masque la marge.

9. Discours externe plus prudent que le memo

Banques, gouvernance ou management parlent de tension.

10. Modèle non réconcilié avec les comptes

Capex, BFR, dette ou périmètre ne collent pas aux chiffres audités.

Un red flag isolé n'emporte pas la conclusion à lui seul. Mais s'il porte sur **l'hypothèse qui fait la valeur**, le CAC doit approfondir.

Ce qu'il faut retenir

Le test de dépréciation est un sujet d'évaluation — mais **surtout un sujet d'estimation comptable auditée**. Un impairment test robuste n'est pas seulement un bon calcul : c'est un raisonnement cohérent, documenté et défendable.



Le niveau du test est souvent le vrai nœud

La définition de l'UGT concentre plus de jugement que le taux ou la valeur terminale.



Une DCF se lit à travers ses hypothèses

Pas seulement à travers ses formules — la plausibilité économique prime sur l'élégance du modèle.



La documentation est déterminante

Un test non traçable n'est pas auditable — et un dossier non auditable devient un risque pour le CAC.



Méthode, permanence, plausibilité, preuve

Les quatre dimensions du contrôle du CAC — applicables à tout dossier, quelle que soit la complexité.



Un bon dossier est un dossier explicable

Tout raisonnement, toute hypothèse doit pouvoir être expliqué à un tiers informé — en peu de mots.

Pour aller plus loin ...



SUP
EXPERTISE

29 JUNI 2026
PARIS 8ÈME

CAC

TESTS DE DÉPRÉCIATION D'ACTIFS INCORPORELS, CORPORELS ET DE TITRES DE PARTICIPATION



SUP
EXPERTISE

02 JUILLET 2026
PARIS 8ÈME

CAC

ÉVALUATION FINANCIÈRE : LES INDISPENSABLES

Renforcez vos compétences en évaluation financière avec deux formations expertes proposées par Sup'Expertise

Questions & réponses

Les prochaines dates du Focus sur l'évaluation

Les tests de dépréciation

30/04 de 17h à 18h30

Le commissariat aux apports et l'évaluation réglementaire

12/06 de 17h à 18h30



INSCRIPTION

L'allocation du prix d'acquisition (PPA) en cas de consolidation

12/05 de 17h à 18h30

L'évaluation et les critères ESG

25/06 de 17h à 18h30

SAVE THE DATE



JOURNEE DE FORMATION 2026

Mardi 7 Juillet 2026
8h30 - 17h30

Maison de la Chimie – Paris 7

Merci

Pour votre

Attention